

ILSE TAUBER (1918-1942 ?)



Née à Vienne (Autriche) en 1918, Ilse Tauber part s'installer en 1925 avec sa mère à Amsterdam. Elle y effectue sa scolarité, puis entame des études commerciales. En juillet 1939 elle vient en France pour parfaire son français et s'inscrit à la faculté des Lettres de Grenoble. Ilse Tauber est cependant ressortissante autrichienne : lorsque la guerre éclate, elle est, comme l'ensemble des ressortissants du Reich réfugiés en France, tenue pour suspecte car ressortissante d'une « puissance ennemie ». La préfecture lui confisque son passeport, tout en la dispensant d'internement. Après l'armistice, elle tente de regagner les Pays-Bas. Mais son passeport a été détruit par les services préfectoraux de l'Isère à l'été 40, lors de l'avancée des troupes allemandes. En outre, les autorités occupantes s'opposent au passage des Juifs de la zone libre vers la zone occupée. Elle se trouve dès lors bloquée dans la France de la zone libre. Malgré cela, elle obtient en octobre 1940 le diplôme de hautes études de langue et littérature française et poursuit ses études en deuxième année à l'université de Grenoble.

Elle doit dès lors régulièrement solliciter la prorogation de son permis de séjour auprès du service des étrangers de la préfecture de l'Isère et se trouve fréquemment en butte à des difficultés. Lors de la rentrée universitaire 1941-1942 elle s'inscrit à l'université de droit de Grenoble. Afin de pouvoir poursuivre ses études, elle doit de nouveau solliciter auprès de l'administration une autorisation de séjour. En décembre 1941 elle sollicite le renouvellement de sa carte d'identité d'étrangère. Malgré des réticences opposées à cette demande par le policier chargé de réunir les informations à son sujet, la préfecture valide le dossier en juin 1942. Le 21 août, un inspecteur de la Sûreté signale qu'elle n'a pas effectuée de déclaration lors du recensement des Juifs entrés en France depuis 1936, réalisé en janvier 1942. Le 24 août, elle est convoquée au commissariat du 1^{er} arrondissement de Grenoble pour être entendue à ce sujet, à la suite de quoi l'affaire est transmise à la justice. Le 26 août 1942, dans le cadre de la grande rafle de la zone libre, des policiers français procèdent à son arrestation à son domicile rue Bizanet à Grenoble. En tant que ressortissante « ex-autrichienne », elle est « déportable » : transférée de la caserne Bizanet au centre de regroupement régional de Vénissieux, elle fait parti des 544 Juifs de la région administrative de Lyon qui arrivent le 30 août 1942 à Drancy. Elle est déportée le 2 septembre 1942, par le convoi 27, à Auschwitz où elle disparaît.